

# DOCUMENTATION FINALE CONGRÈS 22 FÉVRIER 2025

Simplonhalle, Rhonesandstrasse 18a, Brigue

Début : 11h30 (Ouverture des portes : 10h45)



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Ordre du jour définitif</b>	<b>3</b>
Information sur le site	4
Délégué-es suppléant-es	5
Informations importantes	5
Organisations	5
<b>Règlement du Congrès</b>	<b>6</b>
<b>Point 2 de l'ordre du jour : Points relatifs au déroulement du Congrès</b>	<b>8</b>
Élection de la Commission de vérification des mandats	8
<b>Point 3 de l'ordre du jour : Procès-verbal du Congrès des 26 et 27 octobre 2024 à Davos</b>	<b>9</b>
<b>Point 6 de l'ordre du jour : Recommandations de vote pour des votations fédérales</b>	<b>10</b>
Valeur locative	10
<b>Point 7 de l'ordre du jour : Initiative pour le congé familial</b>	<b>11</b>
Soutien à l'initiative pour le congé familial	11
<b>Point 9 de l'ordre du jour : Papier de position du PS Suisse</b>	
<b>Rien sur nous sans nous. L'inclusion maintenant !</b>	<b>14</b>
<b>Point 10 de l'ordre du jour : Affaires statutaires</b>	<b>15</b>
Budget 2025	15
<b>Point 12 de l'ordre du jour : Résolutions</b>	<b>26</b>
R-1 de la Présidence : Pour une politique européenne de la Suisse tournée vers l'avenir — renforcer la coopération et l'intégration	26
R-2 des Femmes socialistes suisses : une politique de gauche et féministe pour lutter contre le backlash de la droite conservatrice	28
R-3 Aleksandra Zdravković et d'autres personnes : Solidarité avec les étudiant-es et les lycéen-nes vivant en Serbie	30
R-4 Sinem Gökçen et d'autres personnes : Pour une Syrie démocratique, pacifique et solidaire, et pour de la solidarité avec le nord et l'est de la Syrie (Rojava)	34
R-5 du PS Migrant-es : Pour un droit de la nationalité moderne	38

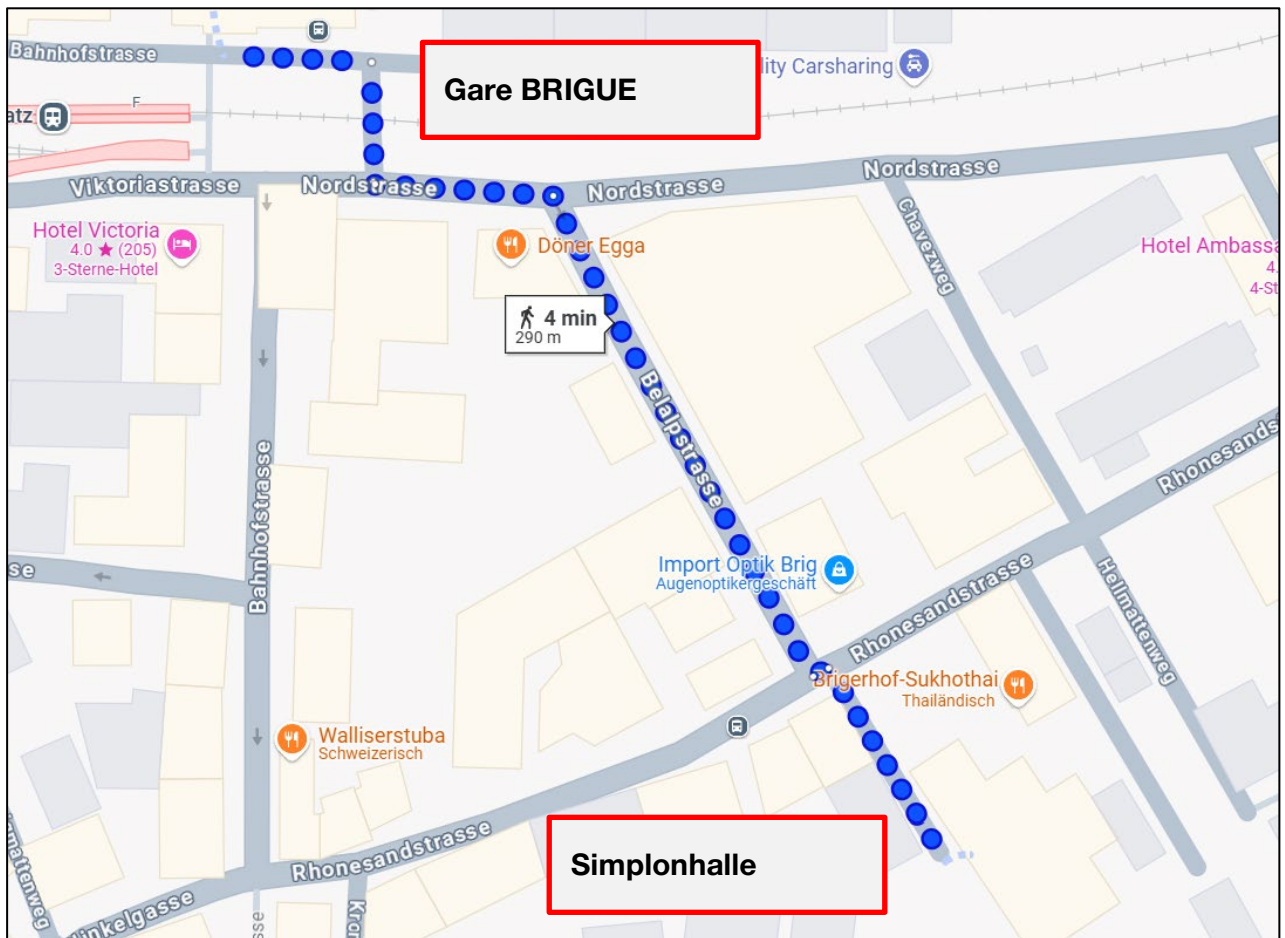
# ORDRE DU JOUR DÉFINITIF

*Attention : les temps indiqués ne sont qu'indicatifs. Ils peuvent varier fortement en fonction du nombre de personnes qui prennent la parole.*

- |                  |  |
|------------------|--|
| <b>11h30</b>     | 1. <b>Ouverture et salutations</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Salutations de Claudia Alpiger, présidente du SP Oberwallis et Clément Borgeaud, président du PS Valais romand</li><li>➤ Salutations de Mathias Reynard, conseiller d'État du Canton du Valais</li></ul>  |
|                  | 2. <b>Points relatifs au déroulement du Congrès</b>  |
|                  | 3. <b>Procès-verbal du Congrès des 26 et 27 octobre 2024</b>   |
| <b>12h00</b>     | 4. <b>Salutations et discours de Mattea Meyer et Cédric Wermuth</b><br>Co-présidence du PS Suisse  |
|                  | 5. <b>Initiative pour une place financière</b>   |
| <b>12h30</b>     | 6. <b>Recommandations de vote pour des votations fédérales</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Valeur locative</li></ul>   |
| <b>12h50</b>     | 7. <b>Initiative pour le congé familial</b>  |
| <b>13h15</b>     | 8. <b>Discours du conseiller fédéral Beat Jans</b>   |
| <b>13h30</b>     | 9. <b>Prise de position du PS Suisse : Rien sur nous sans nous. L'inclusion maintenant !</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Présentation</li><li>➤ Traitement des propositions et discussion</li><li>➤ Adoption du papier de position</li></ul>   |
|                  | 10. <b>Affaires statutaires</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Budget 2025</li></ul>  |
| <b>15h45</b>     | 11. <b>Actualités politiques</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Voix sur la situation au Proche-Orient</li></ul>  |
| <b>16h00</b>     | 12. <b>Résolutions</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ R-1 de la Présidence : Pour une politique européenne de la Suisse tournée vers l'avenir – renforcer la coopération et l'intégration</li><li>➤ R-2 des femmes socialistes suisses : Une politique de gauche et féministe pour lutter contre le backlash de la droite conservatrice</li><li>➤ R-3 Aleksandra Zdravković et d'autres personnes : Solidarité avec les étudiant-es et les lycéen-nes vivant en Serbie</li><li>➤ R-4 Sinem Gökçen et d'autres personnes : Pour une Syrie démocratique, pacifique et solidaire, et pour de la solidarité avec le nord et l'est de la Syrie (Rojava)</li><li>➤ R-5 du PS Migrant-es : Pour un droit de la nationalité moderne</li></ul> |
| <b>17h30</b>     | 13. <b>Communications diverses</b>   |
| <b>dès 17h30</b> | <b>Apéritif</b>  |

# INFORMATION SUR LE SITE

[Simplonhalle](#), Rhonesandstrasse 18A, Brigue



## Trajet en transports publics

Tous les horaires des liaisons directes et des trains à destination de Brigue sont disponibles sur <http://www.cff.ch/horaire>. Depuis la gare de Brigue, un bus local part du quai L (direction Brigue gare) jusqu'à l'arrêt Simplonhalle. Le bus s'arrête directement devant la Simplonhalle.

## Trajet à pied

Quitter le bâtiment de la gare en direction de la place de la gare. Continuer tout droit et traverser la place. Traverser la Viktoriastrasse. Juste après la traversée, traverser la Bahnhofstrasse (à gauche). Après la traversée, tourner à droite et continuer le long de la Bahnhofstrasse.

À la première rue transversale, tourner à gauche (Rhonesandstrasse). Suivre cette rue jusqu'à la prochaine rue transversale, la traverser. La Simplonhalle se trouve maintenant à droite.

## DÉLÉGUÉ-ES SUPPLÉANT-ES

Si une personne est empêchée de participer au Congrès, elle peut se faire représenter par un autre membre de la section ou de l'organe. Cela doit être communiqué jusqu'au **vendredi 21 février 2025, 17h00** au plus tard, au préalable par écrit au secrétariat, par courriel à [congres@pssuisse.ch](mailto:congres@pssuisse.ch) ou par téléphone au 031 329 69 69.

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Aucun document ne sera distribué lors du Congrès. Veuillez imprimer vous-même les documents si vous souhaitez un exemplaire papier.

Des prises électriques sont disponibles, mais pour des raisons de coûts, il n'est pas possible de tirer des rallonges sur toutes les tables.

## ORGANISATION

PS Suisse, Colette Siegenthaler, Theaterplatz 4, 3011 Berne

Courriel : [colette.siegenthaler@pssuisse.ch](mailto:colette.siegenthaler@pssuisse.ch) / Téléphone : 031 329 69 69

# RÈGLEMENT DU CONGRÈS

## **Art. 1 Ouverture**

Immédiatement à l'ouverture, le Congrès désigne :

- les scrutateurs et scrutatrices et leurs remplaçant-e-s
- la Commission de contrôle des mandats

## **Art. 2 Objets portés à l'ordre du jour et propositions**

L'article 14, chiffre 12 des statuts précise que le Congrès ne peut délibérer que sur les objets portés à l'ordre du jour. Les exceptions ne sont possibles que pour des urgences ou si le Conseil de parti fait une proposition dans ce sens. Par analogie, on ne traite que des propositions relatives à des sujets figurant à l'ordre du jour.

## **Art. 3 Résolutions**

Les résolutions ont pu être déposées au secrétariat central jusqu'au mercredi 5 février 2025. Elles ont été traduites et publiées sur le site Internet du PS le vendredi 14 février 2025.

## **Art. 4 Prise de parole**

Vous trouverez des formulaires de demande de prise de parole au secrétariat du Congrès à côté de la scène. Les formulaires de demande de parole doivent être remis au secrétariat du Congrès, à côté de la scène, bien lisibles et entièrement remplis, avant le début du point précédent de l'ordre du jour. Les auteur-trices de propositions doivent également déposer une demande de parole. Les formules incomplètes ou illisibles ne seront pas retenues.

## **Art. 5 Temps de parole**

Le temps de parole est de trois minutes.

En cas de retard, le temps de parole peut être réduit à 2 minutes par une motion d'ordre. Tout le monde est prié de s'y préparer à l'avance.

La présidence du Congrès peut accorder une prolongation du temps de parole. Sur proposition d'un-e membre du Congrès, cette prolongation est mise vote.

## **Art. 6 Liste des oratrices et des orateurs**

Chaque orateur-ice peut demander la parole une deuxième fois sur le même sujet. Les orateur-ices qui n'ont pas encore parlé ont la priorité. Une troisième intervention sur le même sujet ne peut avoir lieu qu'avec l'accord du Congrès. Des motions d'ordre peuvent être déposées à tout moment.

## **Art. 7 Motions d'ordre**

Les motions d'ordre sont traitées sans délai. Les dépositaires les justifient brièvement. Elles seront soumises au vote après la prise de position de la Présidence.

**Art. 8 Propositions visant à raccourcir ou rallonger le temps de parole, à clore la liste des oratrices et des orateurs, à clore les débats**

Les propositions visant à raccourcir ou rallonger le temps de parole, à clore la liste des oratrices et des orateurs, ou à clore les débats sont traitées comme des motions d'ordre. La liste des orateurs et oratrices inscrit-e-s et n'ayant pas encore pu s'exprimer est communiquée au Congrès avant le vote.

**Art. 9 Majorité**

Les décisions se prennent à la majorité simple des voix. En cas d'égalité de voix, la Co-présidente attribue une voix unique déterminante.

Si la majorité n'est pas évidente ou si un membre du Congrès l'exige, le ou la président-e fait compter les voix.

**Art. 10 Élections : dispositions générales**

Les élections sont généralement publiques.

**Art. 11 Déroulement des débats**

Le/la président-e veille au bon déroulement des débats, qui doivent être sereins et professionnels. Le cas échéant, il/elle rappelle les orateurs ou oratrices à l'ordre. Sur proposition du/de la président-e, le Congrès peut décider de faire quitter la salle à la personne qui perturbe les débats intentionnellement malgré deux rappels à l'ordre préalables.

**Art. 12 Langues**

Chacune et chacun s'expriment dans la langue nationale de leur choix. Les propositions de la Présidence/du Conseil de parti qui figurent à l'ordre du jour sont présentées au Congrès en allemand, français et italien. Les présentations et les prises de paroles sont traduites simultanément d'allemand, en français et, sur demande préalable, également en italien et vice versa.

**Art. 13 Procès-verbal des décisions et protocole de surveillance du genre**

Les débats du Congrès font l'objet d'un procès-verbal décisionnel ainsi que d'un protocole de surveillance du genre. Ils sont également enregistrés sur DVD et archivés au Secrétariat central.

## **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : POINTS RELATIFS AU DÉROULEMENT DU CON- GRÈS**

### **ÉLECTION DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES MANDATS**

**Recommandation :**

- Karin Mader
- Andreas Weibel

**Recommandation de la Présidence :** la Présidence parti propose de procéder à une élection à main levée, en application des dispositions de l'article 10 du règlement du Congrès



**POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR :  
PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS DES 26 ET 27 OCTOBRE 2024 À DAVOS**

Approbation du procès-verbal du Congrès des 26 et 27 octobre 2024 à Davos (GR).

Il est publié et peut être téléchargé à l'adresse suivante : [www.pssuisse.ch/brigue2025](http://www.pssuisse.ch/brigue2025).

## **POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : RECOMMANDATIONS DE VOTE POUR DES VOTA- TIONS FÉDÉRALES**

### **VALEUR LOCATIVE**

**NON au changement de système d'imposition de la propriété du logement, NON à l'introduction d'un impôt sur l'objet pour les résidences secondaires**

#### **Des milliards de pertes fiscales**

Le changement de système prévu pour l'imposition de la propriété du logement entraîne des pertes fiscales d'au moins 1,7 milliard de francs pour la Confédération, les cantons et les communes et privilégie une fois de plus les propriétaires immobiliers par rapport aux locataires. Ces pertes fiscales sont irresponsables. Elles entraînent des coupes dans le financement des crèches et les réductions de primes, affaiblissant ainsi le pouvoir d'achat d'une grande partie de la population.

#### **Injustice pour les locataires**

Ce changement de système conduit à une injustice supplémentaire pour les locataires. Aujourd'hui déjà, le système favorise fortement les propriétaires face aux locataires. De plus, les personnes qui vivent en location paient en moyenne chaque année 10 milliards de francs de loyers en trop. Il est urgent de protéger leur pouvoir d'achat.

#### **Le travail au noir augmente, l'artisanat est affaibli**

Avec le changement de système, les déductions fiscales pour l'entretien ne seront plus possibles à l'avenir. Cela entraînera une augmentation du travail au noir et affaiblira l'artisanat. C'est pourquoi le secteur de la construction s'oppose au projet, notamment les constructeur-trices métalliques, les technicien-nes du bâtiment et les menuisier-ères.

Le changement de système d'imposition de la propriété du logement est lié à l'introduction d'un « impôt sur l'objet » opaque et inédit. Celui-ci est censé compenser les pertes fiscales massives dans les cantons de montagne. Mais même les cantons de montagne ne croient pas à cette construction et rejettent donc l'impôt sur l'objet.

Une modification de la Constitution est nécessaire pour l'introduction de cet impôt sur l'objet. C'est pourquoi la population aura probablement le dernier mot. Si elle dit non à l'impôt sur l'objet, le changement de système d'imposition de la propriété sera également abandonné en raison du lien entre les deux projets.

**Recommandation de la Présidence : NON à l'introduction d'un impôt sur l'objet pour les résidences secondaires.**

## **POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : INITIATIVE POUR LE CONGÉ FAMILIAL**

### **SOUTIEN À L'INITIATIVE POUR LE CONGÉ FAMILIAL**

#### **Le temps passé en famille renforce l'égalité**

Avec seulement 14 semaines de protection de la maternité et 2 semaines de congé de paternité, la Suisse est nettement à la traîne en comparaison européenne. La parentalité est une responsabilité partagée, mais la réglementation actuelle favorise une répartition inégale des rôles et renforce les stéréotypes : la mère reste à la maison avec l'enfant tandis que le père travaille. Cette législation renforce les modèles de rôles dépassés au lieu de les faire évoluer. L'initiative pour le congé familial change cela et renforce ainsi l'égalité.

#### **Le temps passé en famille permet de lutter contre la discrimination des femmes dans le monde du travail**

L'inégalité actuelle a des conséquences importantes : les femmes sont les seules à supporter le risque de perte de revenus lié à la maternité, ce qui les désavantage sur le marché du travail, au niveau de l'embauche comme de la promotion. Parallèlement, la réglementation limite les hommes dans leur rôle de pères, car elle les considère en premier lieu comme le principal soutien de la famille et non comme des parents qui s'occupent activement de leurs enfants. Pourtant, plus de deux tiers des hommes suisses souhaitent pouvoir rester à la maison plus de deux semaines après la naissance d'un enfant.

#### **Le temps passé en famille favorise la santé de la mère et de l'enfant**

Une politique familiale moderne et équitable doit dépasser ces structures obsolètes et promouvoir la parentalité en tant que responsabilité partagée. Le temps passé en famille contribue à améliorer la santé physique et mentale des mères et a un effet positif sur la santé des jeunes enfants. Les enfants issus de familles socio-économiquement défavorisées en bénéficient tout particulièrement.

Comme l'initiative prévoit une indemnisation à 100 % pour les bas salaires, les parents issus de milieux défavorisés profiteront également de l'introduction demandée d'un congé familial de 18 semaines pour chacun des deux parents.

## Texte de l'initiative

### Initiative populaire fédérale «Une société et une économie fortes grâce au congé familial (Initiative pour le congé familial)»

La Constitution fédérale est modifiée comme suit :

#### Art. 41 al. 2

<sup>2</sup> La Confédération et les cantons s'engagent à ce que toute personne soit assurée contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité, de la maladie, de l'accident, du chômage, de la maternité, de la parentalité, de la condition d'orphelin et du veuvage.

#### Art. 110a Congé familial

<sup>1</sup> La Confédération institue un congé familial approprié et indemnisé.

<sup>2</sup> Elle respecte les principes suivants :

<sup>a</sup> Le congé familial vise le bien-être de l'enfant et la promotion de l'égalité effective entre les sexes, en permettant notamment l'activité professionnelle des deux parents.

<sup>b</sup> Les deux parents disposent d'un congé familial égal, non transmissible, qui est en principe pris en alternance; au maximum un quart peut être pris simultanément ; la loi peut prévoir des exceptions, notamment pour des raisons de santé ; la durée du congé familial ne peut pas être réduite dans sa durée par rapport à l'assurance maternité selon l'ancien droit.

<sup>c</sup> Le montant minimal et le financement de l'indemnisation se fondent sur les principes applicables à l'indemnité pour le service militaire et le service civil, l'indemnisation augmentant progressivement jusqu'à 100 % pour les revenus les plus bas.

<sup>d</sup> Le recours au congé familial ne doit entraîner aucun désavantage en matière de droit du travail ou de droit du personnel.

#### Art. 116, titre, al. 3, première phrase, et al. 4

Art. 116 Allocations familiales et assurance-maternité et assurance parentale

<sup>3</sup> Pour indemniser le congé familial au sens de l'article 110a, Elle elle institue une assurance-maternité parentale. ...

<sup>4</sup> Elle peut déclarer l'affiliation à une caisse de compensation familiale et l'assurance-maternité parentale obligatoires, de manière générale ou pour certaines catégories de personnes, et faire dépendre ses prestations d'une juste contribution des cantons.

## Art. 197 ch. 17

17. Dispositions transitoires relatives à l'art. 41, al. 2 (parentalité), 110a (congé familial) et 116, al. 3, première phrase, et 4 (assurance parentale)

<sup>1</sup> L'Assemblée fédérale édicte les dispositions d'exécution des art. 41, al. 2, 110a et 116, al. 3, première phrase, et al. 4, au plus tard cinq ans après leur acceptation par le peuple et les cantons. Si les dispositions d'exécution n'entrent pas en vigueur dans ce délai, le Conseil fédéral édicte les dispositions d'exécution sous la forme d'une ordonnance et les met en vigueur à cette date. L'ordonnance est valable jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions d'exécution édictées par l'Assemblée fédérale.

<sup>2</sup> Pour les 10 premières années suivant l'entrée en vigueur des dispositions d'exécution, le congé familial est de 18 semaines par parent.

<sup>3</sup> La compétence actuelle de la Confédération pour accorder une allocation de maternité et une allocation pour le second parent demeure en vigueur jusqu'à l'entrée en vigueur d'une réglementation de substitution relative au congé familial et à l'assurance parentale.

**Recommandation de la Présidence** <sup>1</sup>: soutien de l'initiative (majorité des 2/3).

---

<sup>1</sup> Conformément à l'art. 14, ch. 7, let. i des statuts, le soutien au lancement d'initiatives populaires requiert une majorité de deux tiers des votant-es.

**POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR :  
PAPIER DE POSITION DU PS SUISSE  
RIEN SUR NOUS SANS NOUS.  
L'INCLUSION MAINTENANT !**

Le papier de position « Rien sur nous sans nous. L'inclusion maintenant ! » y compris les propositions du délai no 2, est disponible sous forme de document séparé sur le lien suivant : [www.pssuisse.ch/brigade2025](http://www.pssuisse.ch/brigade2025)

**Important :** Aucun document ne sera distribué lors du Congrès. Veuillez imprimer les documents si vous souhaitez un exemplaire papier.

# POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : AFFAIRES STATUTAIRES

## BUDGET 2025

	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
<b>Produit opérationnel</b>			
<b>Cotisations</b>	<b>2'240'457</b>	<b>2'254'165</b>	<b>2'318'450</b> <sup>1)</sup>
Cotisations des membres	1'986'329	2'004'165	2'068'450
Versements de solidarité	254'128	250'000	250'000
<b>Récolte de fonds</b>	<b>4'879'001</b>	<b>3'399'984</b>	<b>3'357'752</b> <sup>2)</sup>
Dons des membres	1'100'000	835'000	795'000
Dons des bienfaiteurs(trices)	2'256'709	1'953'984	1'874'552
Dons divers	1'497'839	611'000	688'200
Legs	24'454	-	-
<b>Ventes</b>	<b>252'391</b>	<b>195'300</b>	<b>201'300</b> <sup>3)</sup>
<b>Autres recettes</b>	<b>973'707</b>	<b>508'700</b>	<b>491'000</b> <sup>4)</sup>
<b>Dissolution des provisions</b>	<b>1'131'232</b>	<b>1'002'600</b>	<b>553'200</b> <sup>5)</sup>
<b>Total produit opérationnel</b>	<b>9'476'788</b>	<b>7'360'749</b>	<b>6'921'702</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
<b>Frais de production</b>	<b>262'066</b>	<b>223'700</b>	<b>233'500</b> <sup>6)</sup>
<b>Frais de marchandises</b>	<b>269'154</b>	<b>6'300</b>	<b>600</b>
<b>Prestations de tiers</b>	<b>618'039</b>	<b>495'100</b>	<b>568'000</b> <sup>7)</sup>
<b>Frais de personnel et assurances sociales</b>	<b>4'724'629</b>	<b>4'413'077</b>	<b>4'346'802</b> <sup>8)</sup>
<b>Autres frais de personnel</b>	<b>148'578</b>	<b>180'800</b>	<b>169'750</b> <sup>9)</sup>
<b>Frais de location</b>	<b>297'411</b>	<b>362'190</b>	<b>347'800</b> <sup>10)</sup>
<b>Entretien, réparations, leasing</b>	<b>58'488</b>	<b>51'500</b>	<b>49'200</b> <sup>11)</sup>
<b>Assurances choses, taxes</b>	<b>13'482</b>	<b>5'500</b>	<b>5'800</b>
<b>Frais administratifs</b>	<b>842'928</b>	<b>510'780</b>	<b>409'270</b> <sup>12)</sup>
<b>Frais informatiques</b>	<b>145'492</b>	<b>122'900</b>	<b>141'806</b> <sup>13)</sup>
<b>Frais publicitaires</b>	<b>682'120</b>	<b>388'900</b>	<b>168'400</b> <sup>14)</sup>
<b>Frais divers du parti</b>	<b>423'323</b>	<b>395'580</b>	<b>399'930</b> <sup>15)</sup>
<b>Approvisionnement des provisions</b>	<b>867'685</b>	<b>217'400</b>	<b>63'000</b> <sup>5)</sup>
<b>Amortissements</b>	<b>101'620</b>	<b>88'200</b>	<b>102'000</b> <sup>16)</sup>
<b>Réduction des coûts matériels variables</b>		<b>-117'375</b>	<b>-86'505</b>
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>9'455'015</b>	<b>7'344'552</b>	<b>6'919'353</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>21'773</b>	<b>16'197</b>	<b>2'348</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-21'438</b>	<b>-15'200</b>	<b>-1'600</b>
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat annuel</b>	<b>335</b>	<b>997</b>	<b>748</b>

## Budget 2025 - Centres de coûts

	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	
<b>Parti</b>	<b>1'955'860</b>	<b>1'511'498</b>	<b>1'535'448</b>	17)
Cotisations	2'224'932	2'240'365	2'303'450	
Dons	1'102'050	835'000	795'000	
Dépenses courantes	-166'897	-69'900	-74'400	
Frais de personnel et généraux	-868'567	-1'050'228	-1'020'207	
Congrès	-129'985	-180'000	-138'000	
Conseil du parti	-31'075	-36'000	-31'230	
Projets de développement	-	-50'000	-100'000	
Dépenses présidence	-23'982	-26'100	-25'750	
Dépenses des commissions	-2'852	-7'800	-22'590	
Indemnités de la présidence yc dépenses	-95'281	-95'319	-95'585	
Dépenses de la vice-présidence	-29'400	-30'240	-30'240	
Relations internationales	-23'083	-18'280	-25'000	
<b>Formation</b>	<b>-440'074</b>	<b>-427'012</b>	<b>-368'635</b>	18)
Frais de personnel et généraux	-384'227	-315'297	-255'285	
Formation collaborateurs-trices partis cant./communaux	-1'975	-13'325	-12'850	
Formation membres titulaires de fonctions	-13'662	-26'580	-27'000	
Formation membres/personnes intéressées	-18'000	-27'760	-28'000	
Journées d'été	-	-	-	
Développement de membres	-7'805	-20'250	-27'000	
Economie & démocratie	-	-4'600	-	
Séminaire sur la politique communale	-9'406	-14'200	-13'500	
Conférence PS des villes suisses	-5'000	-5'000	-5'000	
<b>PS60+</b>	<b>-102'079</b>	<b>-115'999</b>	<b>-116'983</b>	19)
Frais de personnel et généraux	-77'332	-78'999	-79'033	
Dépenses courantes	-667	-200	-1'000	
Dépenses de la présidence	-7'002	-7'000	-7'000	
CD/AD/AM	-16'452	-19'800	-19'950	
Rencotres thématiques/campagnes	-626	-10'000	-10'000	
<b>PS Migrant-es</b>	<b>-108'456</b>	<b>-95'242</b>	<b>-100'992</b>	20)
Frais de personnel et généraux	-100'752	-81'292	-83'392	
Dépenses courantes	-5'385	-13'950	-17'600	
Dépenses de la présidence	-2'319	-	-	
<b>JS/Juso</b>	<b>-183'200</b>	<b>-194'272</b>	<b>-203'143</b>	21)
Frais de personnel et généraux	-183'200	-194'272	-203'143	
<b>PS Femmes</b>	<b>-161'154</b>	<b>-128'753</b>	<b>-149'632</b>	22)
Frais de personnel et généraux	-121'554	-80'853	-100'442	
Courriels du PS Femme	19'315	9'000	9'000	
Dépenses courantes	-1'070	-4'650	-4'650	
Dépenses de la présidence	-9'271	-10'250	-10'250	
Assemblée des membres	-21'322	-16'200	-17'190	
Campagnes	-27'252	-25'800	-26'100	
<b>PS queer</b>	<b>-48'338</b>	<b>-76'516</b>	<b>-82'410</b>	23)
Frais de personnel et généraux	-40'808	-62'896	-64'860	
Dépenses courantes	-7'529	-13'620	-17'550	



	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
<b>Publications</b>	<b>-576'893</b>	<b>-555'087</b>	<b>-565'843</b> <sup>24)</sup>
Frais de personnel et généraux	-346'347	-306'887	-330'503
links	-77'841	-97'570	-99'030
socialistes	-34'017	-41'100	-40'980
ps.ch	-34'890	-36'630	-36'630
Rapport annuel	-	-14'400	-4'500
Magazine « direct »	-83'799	-58'500	-54'200
<b>Campagnes et communiatio</b>	<b>-1'769'823</b>	<b>-686'124</b>	<b>-672'900</b> <sup>25)</sup>
Frais de personnel et généraux	-1'267'963	-1'252'891	-1'334'994
Dépenses courantes	-314	-4'750	-4'750
Campagnes	-54'287	-163'500	-157'350
Journaux de votations	-6'835	-42'150	-36'000
Référendums	-47'946	-66'000	-66'000
Initiatives	-446'998	-458'333	-101'500
Elections	-1'246'553	-	-
Récolte de fonds en ligne	991'073	511'500	573'694
Diss./approvisionnement provisions campagnes/élections	310'000	790'000	454'000
<b>Mobilisation</b>	<b>-258'257</b>	<b>-488'183</b>	<b>-426'280</b> <sup>26)</sup>
Frais de personnel et généraux	-276'756	-530'203	-463'625
Dépenses courantes	-2'261	-13'980	-17'655
Campagnes de mobilisation parti cant./sect.	20'760	56'000	55'000
<b>Récolte de fonds</b>	<b>1'691'752</b>	<b>1'256'688</b>	<b>1'152'117</b> <sup>27)</sup>
Frais de personnel et généraux	-452'875	-456'897	-479'434
Diss./approvisionnement des provisions	-55'992	-17'400	-21'000
Résultat de la collecte de fonds	2'256'709	1'953'984	1'874'552
Legs/nouveaux projets récolte de fonds	-3'859	-40'000	-42'000
Part revenant aux partis cantonaux	-52'230	-183'000	-180'000
<b>Assainissement financier</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat Shop</b>	<b>995</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat annuel</b>	<b>335</b>	<b>997</b>	<b>748</b>

## **Commentaire sur le budget 2025**

Le budget 2025 est équilibré. Il fait état de l'ensemble des dépenses et des recettes du PS Suisse.

### **1. Cotisations**

Le calcul des cotisations des membres est basé sur le nombre de ceux-ci au début de 2024 et tient compte d'une légère augmentation. Les partis cantonaux reversent régulièrement, dans les délais de paiement impartis, les cotisations au parti national. Les crédits d'escompte accordés aux partis cantonaux sont budgétisés en fonction des crédits effectifs des années précédentes.

### **2. Récolte de fonds**

Les dons des membres sont présentés « net », tout comme les dons libres (donatrices et donateurs). La budgétisation des dons s'opère en tenant compte des recettes effectives des années précédentes. Les recettes totales sont légèrement inférieures aux valeurs inscrites au budget 2024.

Ce poste comprend les recettes de la collecte de fonds publique réalisée avec les mailings de dons et les dons du Groupe 2027 ainsi que, sous Dons divers, les recettes issues des campagnes de récolte de fonds électroniques, de même que de l'appel aux dons adressé aux destinataires de links et de socialistes ainsi qu'aux membres des Femmes socialistes suisses et du PS60+.

### **3. Ventes**

Les recettes provenant de la vente d'encarts, de suppléments ou de publications sont inscrites conformément au budget de l'année précédente. Les recettes comprennent en outre la participation des partis cantonaux et des sections à la réalisation de campagnes de mobilisation locales et cantonales ainsi que les recettes de manifestations prévues et le produit des prestations de services.

### **4. Autres recettes**

Ce poste comprend entre autres les contributions de soutien aux apéritifs versées par les communes ou les cantons où sont organisés les Congrès. Les indemnités versées par le groupe parlementaire socialiste pour compenser les frais généraux et les prestations de la secrétaire générale et du secrétaire général, des responsables des médias, de la responsable des finances et de la responsable des ressources humaines sont conformes au budget 2024.

### **5. Variation des provisions**

Le budget 2025 prévoit la libération de provisions existantes pour un montant total d'environ 553 000 francs. Parallèlement, des provisions d'un montant d'environ 63 000 francs seront constituées :

- Des provisions en faveur des référendums/des initiatives et des campagnes seront dissoutes pour un montant d'environ 454 000 francs. 40 000 francs de ce montant sont des provisions provenant de dons d'entreprises.
- Des provisions d'un montant d'environ 94 000 francs seront libérées pour couvrir les amortissements résultant des investissements dans la base de données de récolte de fonds, dans l'outil de campagne de mobilisation étendu utilisé pour l'administration des missions des bénévoles ainsi que pour le développement de la collecte de fonds.
- Par ailleurs, les provisions constituées pour les campagnes du PS60+ vont être dissoutes à hauteur de 5000 francs.
- La constitution de provisions d'un montant d'environ 63 000 francs est prévue en faveur de projets de collecte de fonds.

Conformément à la décision prise lors de l'Assemblée des délégué-es du mois de décembre 2012 à Thoune, les dons des entreprises organisées en coopératives doivent alimenter un fonds séparé. Dans cette optique, les dons reçus de la Banque Raiffeisen et de La Mobilière sont comptabilisés directement en tant que provisions depuis 2013. L'affectation de ces moyens relève de la compétence du Conseil de parti, qui en informe le Congrès. L'utilisation prévue de cette provision est prise en compte et dûment mentionnée dans le budget ou/et le plan financier et elle fait l'objet d'un commentaire.

## **6. Frais de production**

Les coûts de production des médias, c'est-à-dire pour links, socialistes et ps.ch, ainsi que pour les journaux de votations, sont planifiés de la même façon qu'en 2024.

Les coûts liés aux mailings incluent les dépenses pour le mailing d'appel aux dons adressé aux lectrices et aux lecteurs de links et de socialistes et aux Femmes socialistes suisses ainsi que les dépenses pour les mailings envoyés dans le cadre des campagnes. Pour ces derniers, le budget prévoit des valeurs légèrement plus élevées qu'en 2024.

Les nouveaux projets de récolte de fonds comprennent notamment les dépenses pour les mesures en lien avec le guide testamentaire du PS ainsi que pour des projets portant sur le développement continu de la récolte de fonds. En 2025, les dépenses seront couvertes par les provisions prévues à cet effet.

## **7. Prestations de tiers**

Les dépenses comprennent entre autres les rémunérations versées à des agences dans le cadre des campagnes et des projets, les rétributions versées pour les projets de formation ainsi que pour la mise en page, la relecture/l'édition et le placement d'annonces dans les publications. Les traductions comprennent les services de tiers et les traductions simultanées pour les Congrès ainsi que les conférences et réunions des organes. À quoi s'ajoute la traduction en langue des signes à l'occasion des Congrès ainsi que pour le contenu du site web en langue des signes et en langage élémentaire.

Les honoraires de tiers, d'environ 405 000 francs, sont plus élevés que le montant inscrit au budget en 2024. D'une part, ce poste comprend le budget pour les projets de développement, qui a été augmenté de 50 000 francs par rapport à 2024. D'autre part, pour les honoraires de tiers dans le domaine de la formation/du développement des membres et des campagnes, le budget prévoit des dépenses plus élevées que l'année précédente (entre autres pour les travaux préparatoires de la campagne de votation relative à l'initiative sur les crèches). Le budget pour les traductions est quasi inchangé par rapport à 2024.

## **8. Frais de personnel et assurances sociales**

Par rapport au budget 2024, l'effectif total (groupe parlementaire non inclus) reste quasi inchangé, avec 3288 % (année précédente : 3265 % si stages inclus ; 3952 % si groupe parlementaire inclus ; année précédente : 3885 %). En 2025, les frais de personnel (groupe parlementaire non inclus) diminuent de quelque 60 000 francs, pour atteindre un total d'environ 4,3 mio de francs. La raison en est l'écart dans la compensation du renchérissement entre le budget 2024 (2 %) et celui qui est effectivement accordé (1,4 %). De plus, des postes ont été pourvus au cours de l'année 2024, ce qui a conduit à une classification inférieure – cette tendance se poursuivra probablement en 2025. En 2025, il y aura un allègement des frais de personnel, car le développement continu de l'outil de campagne de base Avanti sera assuré par le personnel en poste. Pour 2025, une compensation du renchérissement de 1,5 % est prise en compte.

Un pourcentage de postes d'environ 160 % correspond à des emplois temporaires. Le pourcentage de postes à durée indéterminée augmente par rapport à l'année précédente, passant de 3000 % à environ 3120 %. L'augmentation concerne un stage récurrent planifié dans le domaine vidéo/médias sociaux et un poste nouvellement créé au sein du support informatique. Parallèlement, le pourcentage de postes sera réduit en cas de fluctuations.

La modification des pourcentages de postes par rapport à l'année précédente est détaillée dans les explications relatives aux différents domaines.

## **9. Autres frais de personnel**

Les autres frais de personnel sont légèrement inférieurs à ceux du budget 2024.

## **10. Frais de location**

Le budget alloué aux dépenses relatives à des locaux évolue légèrement par rapport à 2024. Comme précédemment, il comprend la location des bureaux du Secrétariat central, d'un local supplémentaire pour le studio vidéo (entre autres pour la production Meyer:Wermuth à partir de juin 2022) ainsi que la location de locaux externes pour divers événements. Le coût de location de ces derniers est légèrement revu à la baisse pour 2025.

## **11. Entretien, réparations, leasing**

Ce poste comprend entre autres la location des moyens techniques nécessaires à l'organisation de diverses manifestations. Sont pris en compte deux Congrès du parti (deux de

1 jour ; en 2024, un de 1 jour et un de 2 jours), les séances du Conseil de parti, les séminaires de formation ainsi que les assemblées et événements des organes.

## **12. Frais administratifs**

Le total des frais administratifs pour 2025 est inférieur d'environ 409 000 francs aux valeurs inscrites au budget 2024. Les dépenses pour les imprimés, les frais de port et les honoraires pour d'autres prestations, notamment, sont inférieures à celles de l'année précédente.

## **13. Frais informatiques**

Les dépenses informatiques (licences/services et maintenance), budgétisées à environ 142 000 francs, sont supérieures à celles de 2024. D'une part, les services seront à l'avenir budgétisés avec les licences, ce qui entraînera un décalage dans les deux postes individuels. D'autre part, les coûts des licences/services seront plus élevés en 2025.

## **14. Frais publicitaires**

Les frais publicitaires incluent notamment les coûts prévus pour les annonces et les campagnes publicitaires dans la presse, les campagnes d'affichage et les campagnes en ligne pour les votations, les référendums et les initiatives. Les campagnes dans les médias sociaux sont aussi comptabilisées sous ce poste. Par rapport à 2024, les dépenses inscrites au budget ont été considérablement réduites. La raison en est qu'aucune grande campagne électorale du PS n'est actuellement en vue.

## **15. Frais divers du parti**

Les frais divers du parti, qui s'élèvent à environ 394 000 francs, sont quasi identiques à ceux de 2024.

La distribution aux partis cantonaux au titre de participation à la récolte de fonds du PS Suisse est par bonheur prise en compte de manière inchangée avec le montant maximal, sur la base des recettes de la collecte de fonds budgétisées. Les règlements sur la participation des partis cantonaux aux recettes de la collecte de fonds du PS Suisse, adoptés à la fin de l'année 2019, servent de base de calcul. La participation effective sera fonction des recettes nettes réelles de la récolte de fonds en 2025.

Les contributions aux organisations, qui comprennent entre autres les contributions de campagne versées aux comités et aux associations de soutien, sont inscrites au budget sans grand écart par rapport à 2024.

Les autres dépenses liées aux manifestations sont également planifiées de manière analogue à 2024. Elles comprennent les frais d'apéritifs, de restauration et diverses dépenses dans le cadre des Congrès du parti, du Conseil de parti, des séances de la Présidence et des réunions des commissions et en lien avec des séminaires de formation. Les valeurs budgétaires qui concernent les dépenses liées aux séminaires de formation sont légèrement plus élevées qu'en 2024, alors que celles qui concernent les Congrès sont légèrement plus basses.

Un budget analogue à celui des années précédentes est prévu en 2025 pour l'entretien des contacts avec les partis frères étrangers.

## **16. Amortissements**

Les amortissements pour les systèmes exploités en interne – système de gestion des données des membres, base de données pour la collecte de fonds, outil de campagne de mobilisation – augmentent légèrement par rapport à 2024. Cela est dû à des investissements prévus pour le développement de l'outil de campagne de mobilisation Avanti.

## **Centres de coûts**

D'un montant total de 1 412 000 francs, les coûts des Services centraux – à savoir les frais de personnel Support et IT ainsi que Finances/Controlling et Ressources humaines, la location des bureaux, l'entretien/les réparations/le remplacement du matériel et du mobilier de bureau, les assurances de choses, les frais d'administration généraux (comme les photocopies, le téléphone, les frais de port), ainsi que les dépenses informatiques et les amortissements – sont légèrement plus élevées que l'année précédente. Un pourcentage de postes – n'incluant pas les apprenti-es – correspondant à environ 720 % (année précédente : 650 %) est budgétisé sous la rubrique des Services centraux. 20 % sont limités dans le temps. Un poste supplémentaire sera créé dans le domaine du support informatique, afin de pouvoir assurer les développements d'Avanti, les prestations de services liées au site web pour les partis cantonaux et les sections ainsi que le support pour le Secrétariat central.

Les frais des Services centraux sont répercutés sur les centres de coûts primaires en fonction des charges salariales.

## **17. Parti**

Les prévisions de recettes se font sur la base du nombre de membres au début de l'année 2024 et tiennent compte d'une légère croissance du nombre de membres. Les dons des membres ont été séparés en proportion de la part qu'ils représentent depuis de nombreuses années dans le produit total de la collecte. Concernant la planification du produit global de la récolte de fonds, des détails sont disponibles dans le commentaire sur la collecte de fonds.

Les coûts des réunions des organes statutaires du parti correspondent à ceux des années précédentes. À noter que deux Congrès de 1 jour sont prévus en 2025 (2024 : un Congrès de 1 jour et un de 2 jours). Depuis 2022, des fonds sont prévus pour des projets de développement. Ceux-ci se situent à la jonction entre le travail du parti, la formation et la communication. Ils sont destinés à renforcer le PS et à permettre la réalisation de projets exploratoires. Un montant de 100 000 francs est prévu à cet effet pour 2025. Les frais de fonctionnement de la présidence tiennent également compte des fonds destinés aux études et sont conformes à ceux de l'année précédente.

Le pourcentage de postes d'environ 540 % au total dans le domaine du travail du parti (année précédente : 550 %) correspond à peu près à celui de l'année précédente. Ce chiffre comprend un pourcentage de postes de 40 % qui est limité dans le temps.

## **18. Formation**

Le budget effectif alloué à la formation se situe dans la fourchette du budget 2024 (à l'exclusion des pourcentages de postes temporaires en 2024 et, donc, de la charge plus élevée des frais généraux).

Les frais de matériels comprennent les dépenses liées à l'organisation de modules de formation à l'intention de différents groupes d'interlocuteur-trices – employé-es des partis cantonaux et communaux, membres titulaires de fonctions (fonctions internes au parti ainsi que fonctions d'autorités élues) – ainsi que pour les membres/les personnes intéressées. En 2025, il est de nouveau prévu d'organiser la Journée de politique communale pour les membres des autorités du PS dans les petites communes et de soutenir la Conférence PS des villes suisses. Ce groupe de centres de coûts comprend également des projets dans le domaine du recrutement de membres. En 2025, les frais de matériel sont légèrement supérieurs au budget 2024.

En 2025, un pourcentage de postes de 110 % au total est inscrit au budget (année précédente : 130%, y compris un pourcentage de postes temporaires correspondant à 20 %), stage non inclus.

## **19. PS60+**

Le total des dépenses est conforme au budget de l'année précédente. Il couvre toujours un pourcentage de postes global de 40 %, les indemnités pour les réunions du Comité ainsi que les charges de biens et services pour les conférences, les événements thématiques et les campagnes.

## **20. PS Migrant-e-s**

Comme en 2024, un pourcentage de postes de 40 % (sans compter la part des stages) est prévu. Les frais de fonctionnement généraux ainsi que les frais de fonctionnement et les dépenses pour la présidence et le Comité directeur restent inchangés.

## **21. Jeunesse socialiste suisse**

Selon un accord conclu avec la Jeunesse socialiste suisse, le PS Suisse prend en charge les frais de personnel pour la secrétaire centrale de la Jeunesse socialiste suisse, une partie du salaire brut de la présidente de la Jeunesse socialiste suisse ainsi que l'ensemble des frais généraux (au prorata) des collaborateurs-trices de la Jeunesse socialiste suisse. La contribution régulière aux campagnes se monte à 25 000 francs.

## **22. Femmes socialistes suisses**

Le budget des Femmes socialistes suisses comprend toujours un pourcentage de postes de 60 %. Les dépenses pour les frais de matériel sont comparables à celles de l'année précédente. Les recettes de dons provenant du mailing des Femmes socialistes ont été budgétisées en 2025 conformément aux recettes des années précédentes.

## **23. PS queer**

En 2025, c'est toujours un pourcentage de postes de 40 % au total qui est inscrit au budget. Les frais de fonctionnement généraux ainsi que les frais de fonctionnement pour la Présidence et le Comité directeur sont légèrement plus élevés, notamment en raison des frais de traduction simultanée lors des assemblées.

## **24. Publications**

Un pourcentage de postes de 190 % est prévu pour les publications (2024 : 180 %). Sur ce total, un pourcentage de postes de 10 % est limité dans le temps.

Les coûts matériels des publications links (6 éditions), socialistes (4 éditions) et ps.ch (4 éditions) correspondent pour 2025 au budget 2024. Depuis 2016, le mailing envoyé aux lectrices et aux lecteurs de links et de socialistes, qui par le passé générait chaque fois des recettes nettes, est envoyé une fois par an et est planifié sur la base des recettes effectives des années précédentes. Des fonds pour une relance graphique sont pris en compte dans le budget 2025. Pour le magazine direct, des coûts matériels d'environ 54 000 francs ont été budgétisés, principalement pour les frais de publicité en ligne et les chroniqueurs-euses externes (entre autres pour la chronique sur le pouvoir d'achat de Rudolf Strahm). Dans l'ensemble, le budget des coûts matériels est légèrement inférieur à celui de 2024.

## **25. Campagnes et communication**

Dans le domaine Campagnes, les coûts matériels comprennent les dépenses pour la production du matériel de vote, la coordination et la collaboration au sein des différents comités et alliances interpartis, la conception et la mise en œuvre d'actions, la planification et la réalisation de campagnes d'annonces et d'affichage et d'activités en ligne, ainsi que la publication des journaux de votations. Trois journaux de votations sont prévus pour 2025.

Un pourcentage de postes de 690 %, sans les stages, est prévu pour 2025 (année précédente : 715 %) dans le domaine des campagnes. Sur ce total, un pourcentage de postes de 70 % est limité dans le temps.

En 2025, il n'y aura vraisemblablement pas de votations sur des thèmes clés du PS. Le budget des campagnes tient compte des dépenses prévues pour les campagnes de votation ainsi que des dépenses pour d'éventuels référendums.

Depuis 2018, la récolte de fonds en ligne est gérée dans le domaine Campagnes et communication. Sont prévues pour 2025 des recettes nettes provenant de la récolte de fonds en ligne à hauteur d'environ 574 000 francs. Pour plus d'informations sur la planification des



revenus de la collecte de fonds en ligne, merci de consulter le commentaire sur la collecte de fonds et le centre de coûts Récolte de fonds.

Des provisions d'un montant total de 454 000 francs seront libérées en faveur des campagnes prévues.

## **26. Mobilisation**

Les dépenses liées aux campagnes de mobilisation – notamment le soutien aux partis cantonaux et aux sections lors d'élections et de votations cantonales et locales – sont affectées à ce groupe de centres de coûts.

Dans le domaine mobilisation, un pourcentage de postes d'environ 230 % est prévu pour 2025 (2024 : 290 %). Ce chiffre comprend un pourcentage de postes temporaires correspondant à 20 %. Le domaine de la campagne de mobilisation comprend également des activités qui servent à rendre possibles des offres de formation au sein des sections. De plus, c'est dans ce domaine que l'on fait avancer le projet « Renforcer les sections ». Le renforcement et le transfert de savoir-faire pour les sections sont au centre de ce projet.

## **27. Récolte de fonds**

Le produit net des actions de recherche de fonds indiqué et des dons des membres (centre de coûts Parti) est légèrement inférieur au produit budgétisé pour 2024. Les recettes de la collecte de fonds électronique, qui figurent dans le domaine campagnes et communication, sont planifiées sur la base des recettes effectives des années précédentes, en tenant compte des effets non récurrents.

Un pourcentage de postes total d'environ 280 % (année précédente : 270 %) est prévu pour la collecte de fonds (état du budget : légèrement plus élevé pour la mise au courant après un changement de poste).

La distribution aux partis cantonaux au titre de participation à la récolte de fonds du PS Suisse est prise en compte avec le montant maximal sur la base des recettes de récolte de fonds budgétisées. La participation effective dépendra des recettes nettes réelles de la récolte de fonds en 2025.

Sur les provisions existantes pour les projets de récolte de fonds, environ 55 000 francs seront libérés en 2025, cela pour couvrir les amortissements sur l'investissement dans la nouvelle base de données pour la récolte de fonds et pour les mesures relatives aux nouveaux projets de récolte de fonds. Par ailleurs, des provisions relatives à de futurs investissements seront constituées sur la base des règlements susmentionnés.

**Recommandation du Conseil de parti : adoption le budget 2025.**

## **POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : RÉSOLUTIONS**

### **R-1 DE LA PRÉSIDENTE : POUR UNE POLITIQUE EUROPÉENNE DE LA SUISSE TOURNÉE VERS L'AVENIR — RENFORCER LA COOPÉRATION ET L'INTÉGRATION**

Les grands défis mondiaux ne peuvent être relevés que par la coopération internationale, ce qui rend indispensable une collaboration plus étroite de la Suisse avec l'UE (1). Dans ce contexte, le fait que le Conseil fédéral suisse ait récemment mené à bien les négociations avec la Commission européenne constitue un premier pas important (2).

#### **1. L'UE, partenaire essentielle dans les défis du 21<sup>e</sup> siècle**

Des défis mondiaux, tels que le changement climatique, les inégalités sociales croissantes et la montée des autocraties marquent notre époque. Ces évolutions sont encore aggravées par les tensions géopolitiques et notamment par la guerre en Ukraine. Dans cette situation complexe, une Europe démocratique, unie et capable d'agir revêt une importance décisive pour la Suisse également.

Une approche commune au sein de l'UE a fait ses preuves dans de nombreux domaines. Des progrès tels que la loi sur la chaîne d'approvisionnement, le « *Green Deal* », l'achat commun de doses de vaccin pendant la pandémie de COVID-19, les directives sur la protection des données, le pilier européen des droits sociaux ainsi que le renforcement des droits des travailleuses et des travailleurs dans le marché intérieur transfrontalier en sont la preuve. Pour la Suisse aussi, un ancrage européen approfondi est décisif pour pouvoir s'impliquer dans ce processus d'organisation politique, participer à l'élaboration de solutions aux problèmes globaux et défendre des valeurs basées sur les droits humains. La participation active à une Europe solidaire et démocratique renforce la marge de manœuvre et la capacité d'avenir de la Suisse. Pour le PS Suisse, il est donc clair que les relations de la Suisse avec l'UE doivent être stabilisées et développées au-delà des accords bilatéraux.

#### **2. Premier pas vers la stabilisation des relations entre la Suisse et l'UE**

Le PS se félicite que le Conseil fédéral soit parvenu à un accord politique avec la Commission européenne au terme d'intenses négociations. L'aboutissement des négociations sur la stabilisation et le développement du cadre contractuel bilatéral créé il y a 25 ans pour l'association sectorielle aux programmes de coopération de l'UE et à l'accès au marché intérieur marque un premier pas vers la consolidation des relations entre la Suisse et l'UE. Cet accord crée une base stable pour une plus grande sécurité juridique dans une coopération à long terme. Un lien approfondi avec l'UE n'est pas seulement une nécessité économique et politique, mais aussi un signe de solidarité internationale.

Nous examinerons en détail l'accord obtenu en matière de politique étrangère dès que le texte sera disponible. Il doit impérativement être accompagné de mesures de politique intérieure. Le PS évaluera dans leur ensemble les résultats des négociations avec la Commission européenne, c'est-à-dire les accords de politique extérieure et les mesures complémentaires de politique intérieure. Cet ensemble doit améliorer la qualité de vie des habitant-es de l'UE et de la Suisse et conduire à des améliorations, notamment en matière de protection des salaires et de service public.

Parvenir à un accord de politique intérieure en matière de politique européenne est une tâche prioritaire qui doit être mise en œuvre avec une détermination politique et un large soutien. Une coalition européenne unie au sein du Parlement fédéral est nécessaire pour mieux positionner la Suisse en tant que partenaire active dans une Europe démocratique et solidaire.

**Recommandation de la Présidence** : accepter.

## **R-2 DES FEMMES SOCIALISTES SUISSES : UNE POLITIQUE DE GAUCHE ET FÉMINISTE POUR LUTTER CONTRE LE BACKLASH DE LA DROITE CONSERVATRICE**

**Le 5 novembre 2024, Donald Trump a été réélu président des États-Unis. Non seulement cette décision aura de graves conséquences sur l'économie mondiale et la politique étrangère, mais elle constitue également une attaque directe contre les femmes, les personnes queer, les personnes non blanches et les autres personnes victimes de discrimination. Le PS Suisse fait sien l'idée qu'une politique économique de gauche devrait toujours aller de pair avec la lutte contre le sexisme, la queerophobie, le racisme et toutes les autres formes de discrimination.**

Si l'on considère les événements politiques en adoptant une perspective mondiale, on voit que la réélection de Donald Trump à la Présidence des États-Unis n'est pas un cas isolé. En 2024, le glissement vers la droite s'est une fois de plus clairement fait sentir en Europe : les élections européennes ont été marquées par une nette victoire de la droite conservatrice, l'AfD a fortement progressé lors des élections régionales en Saxe et en Thuringe et le FPÖ est sorti grand vainqueur des élections nationales en Autriche.

On observe un backlash conservateur de droite dans le monde entier, et les droits des femmes et des personnes queer sont attaqués dans une mesure particulière : dans les États républicains des États-Unis, l'accès à l'avortement a été fortement limité, ce qui oblige souvent les femmes enceintes dont la grossesse n'est pas désirée à parcourir de longues distances vers d'autres États pour avoir accès à des soins de santé appropriés. En Iran, les femmes subissent une répression extrême lorsqu'elles ne respectent pas les codes vestimentaires. Désormais, elles doivent même être traitées dans des hôpitaux psychiatriques si elles refusent de porter le voile. En Afghanistan, les femmes sont invisibilisées par le régime des talibans : elles doivent couvrir leur corps et leur visage en tout temps, ne doivent pas regarder les hommes qu'elles ne connaissent pas, et leur voix ne doit pas être entendue en public. En Italie, grâce à une nouvelle loi du gouvernement Meloni, les personnes du mouvement « pro-vie » (anti-avortement) peuvent désormais importuner et intimider les femmes enceintes dont la grossesse n'est pas désirée directement devant les cliniques.

En Suisse aussi, le backlash de la droite conservatrice est palpable. Depuis le virage à droite du Parlement lors des élections de 2023, il est devenu quasi impossible de trouver des majorités pour des projets importants. Notre Parlement à majorité bourgeoise dépense des milliards pour l'armée et, a contrario, abandonne à leur sort (par exemple) les victimes de violences sexuelles et domestiques en refusant d'allouer suffisamment d'argent à la protection et à la prévention.

Même au sein de la gauche, certaines voix estiment que les préoccupations des femmes ou des minorités ne doivent actuellement pas être prioritaires, mais qu'il faut avant tout mener une politique économique de gauche. Or, cette séparation n'est pas seulement artificielle : elle constitue aussi, historiquement et théoriquement, une erreur. L'exploitation capitaliste touche avec une dureté particulière les femmes, les personnes queer, les personnes sans

passerport suisse et les personnes en situation de handicap, car elles doivent souvent occuper des emplois précaires, travailler dans des secteurs moins bien rémunérés ou se débattre contre des conditions de vie incertaines. La structure patriarcale et raciste du capitalisme a pour conséquence que l'exploitation économique et la discrimination sociale vont de pair.

La lutte pour la justice économique est incomplète sans perspectives féministes et antiracistes, et elle échouera si elle ignore les mécanismes d'oppression spécifiques qui touchent davantage certains groupes. Nous devons donc rendre la lutte pour des salaires équitables, de meilleures conditions de travail, un travail de *care* reconnu et la sécurité sociale indissociable de la lutte contre les structures patriarcales et racistes.

Dans la lutte contre le backlash de la droite conservatrice, le PS Suisse estime qu'il est de son devoir de relier les différents combats de la gauche entre eux plutôt que de les opposer, car seul l'établissement d'un lien clair entre nos combats permettra de faire advenir une société plus juste pour tou-tes et de porter cette politique auprès de la population dans son ensemble. Dans ce contexte, le PS Suisse fait siens les énoncés suivants :

- On observe un backlash conservateur de droite dans le monde entier. Nous devons agir maintenant pour défendre les acquis de la gauche de ces dernières décennies !
- La politique de gauche comprend le féminisme, l'antiracisme et la lutte contre d'autres formes de discrimination, tout comme la politique économique de gauche. Ces thèmes ne s'excluent pas mutuellement : au contraire, ils se complètent !
- Le PS doit rester fidèle à la diversité de ses thèmes et porter ses revendications auprès du grand public. La politique de l'égalité reste un thème central du PS.
- Pour lutter contre le backlash de la droite conservatrice, le PS Suisse doit se mettre en réseau et s'allier avec d'autres organisations de gauche, au niveau tant national qu'international.

**Recommandation de la Présidence** : accepter.

## **R-3 ALEKSANDRA ZDRAVKOVIĆ ET D'AUTRES PERSONNES : SOLIDARITÉ AVEC LES ÉTUDIANT-ES ET LES LYCÉEN-NES VIVANT EN SERBIE**

En Serbie, la situation est tendue depuis des années : la corruption, la répression dans le monde politique et contre les médias, la violence et les graves problèmes environnementaux causés par l'exploitation nationale et internationale du sol pèsent sur la population. Conséquence : depuis 2016, les protestations ne cessent d'augmenter dans ce pays.

La nuit de Savamala, à Belgrade, le 24 avril 2016, a marqué un tournant : des hommes masqués ont démolé des bâtiments sans autorisation, alors que la police n'intervenait pas malgré les appels d'urgence. Pour un grand nombre de Serbes, cet événement a marqué la fin de l'état de droit. Depuis lors, les mouvements de protestation se sont multipliés, qui vont des protestations belgradoises pour l'eau aux manifestations de masse qui ont suivi les fusillades meurtrières de 2023. Les protestations contre la violence et contre le projet d'extraction du lithium par le groupe minier Rio Tinto ont notamment déclenché une vaste mobilisation sociale, allant des groupes conservateurs à la communauté LGBTQ+.

Avec les émeutes et manifestations étudiantes actuelles, depuis novembre 2024, en réaction à l'effondrement du toit extérieur d'une gare à Novi Sad le 1<sup>er</sup> novembre 2024, qui a fait 15 mort-es, la situation s'est considérablement aggravée. Beaucoup tiennent le système corrompu et la mauvaise gestion du président Vučić pour responsables de l'effondrement et de l'absence de remise en question et de régénération du système. Le gouvernement serbe est donc actuellement confronté à un mouvement de protestation qu'il ne peut plus ignorer – et recourt, en réaction, à des moyens de répression de plus en plus durs. Les manifestations actuelles des étudiant-es constituent à cet égard le plus grand mouvement de protestation du pays depuis la chute du régime de Milošević.

### **Répression contre les manifestant-es**

Le gouvernement d'Aleksandar Vučić a recours à l'intimidation systématique, à la violence et aux arrestations arbitraires pour étouffer lesdites protestations. Des attaques particulièrement brutales ont été menées contre des manifestant-es s'opposant à l'extraction du lithium. La police et les voyous à la solde du gouvernement font preuve d'une extrême sévérité envers eux/elles, afin de réprimer toute forme de résistance.

Selon Amnesty International, les services secrets serbes (nom officiel : Agence de sécurité et d'information serbe (BIA)) surveillent les opposant-es, les activistes, les étudiant-es et les journalistes à l'aide d'un logiciel espion développé par leurs soins et appelé Novispy. Le logiciel permet une surveillance complète, y compris l'accès aux journaux d'appels, contacts, SMS, données de localisation et captures d'écran, de même que l'activation du microphone et de la caméra. Novispy reste invisible pour les utilisateurs et les utilisatrices et est

souvent installé via un accès physique aux smartphones. Sous de faux prétextes, des activistes sont arrêté-es et interrogé-es, et leurs smartphones sont hackés et mis sous surveillance.<sup>2</sup>

Les témoignages d'étudiant-es emmené-es dans des fourgons par des inconnus et interrogé-es pendant des heures ne sont pas rares. Si l'on se rend ensuite à la police, celle-ci affirme souvent qu'il n'y a pas d'informations sur les incidents. Parallèlement, le débat public est manipulé par la propagande : les médias pro-gouvernementaux présentent le mouvement de protestation comme hostile à l'État et le discréditent en diffusant de fausses informations. La quasi-totalité des chaînes de télévision à portée nationale sont sous l'influence directe du Parti progressiste serbe (SNS) et servent de porte-parole à Vučić, tandis que l'opposition ne dispose que de très peu de canaux.<sup>3</sup>

Un autre instrument de surveillance est ce que l'on appelle les IMSI catchers, qui permettent de localiser et d'identifier les téléphones portables dans une zone donnée et d'intercepter les communications. Au cours des dix dernières années, la Serbie a importé plus de 20 de ces appareils. L'utilisation de cette technologie n'est guère réglementée sur le plan juridique, ce qui est particulièrement problématique dans le contexte des protestations actuelles contre le SNS. Des recherches menées par le Balkan Investigative Reporting Network (BIRN) montrent que la Suisse et la Finlande ont délivré 16 licences pour l'exportation de tels appareils vers la Serbie rien que l'année dernière. Un exemple ukrainien illustre les abus possibles : en 2014, des manifestant-es de Kiev ont reçu un message les identifiant comme participant à des troubles de masse – une tactique d'intimidation évidente. De telles pratiques pourraient également être appliquées en Serbie et renforcer encore la répression contre les manifestant-es.<sup>4</sup>

En outre, dans de nombreux domaines professionnels, c'est moins la qualification que l'adhésion au SNS de Vučić qui détermine aujourd'hui les chances de trouver un emploi. Les fonctionnaires sont soumis-es à des pressions pour qu'ils et elles soutiennent le parti, sous peine de subir des préjudices professionnels pouvant aller jusqu'au licenciement. Les parents d'étudiant-es font également l'objet d'intimidations ciblées visant à affaiblir la protestation. Selon un sondage de l'ONG CRTA (Center for Research, Transparency and Accountability), plus de 60 % des Serbes soutiennent néanmoins les protestations. Cela montre que le gouvernement perd de plus en plus de soutien au sein de la population, ce qui pourrait encore renforcer la dynamique du mouvement.<sup>5</sup>

---

<sup>2</sup> Amnesty International, "[Serbia: Authorities using spyware and Cellbrite forensic extraction tools to hack journalists and activists](#)", *Amnesty International*, 16.12.2024; Aleksa Tesic, "Silent Spying: How Serbian Intelligence Hacks Activist' Phones – Without Them Knowing", [BRIN/Balkan Insight](#), 16.12.2024.

<sup>3</sup> Freedom House, "Freedom in the World 2024: Serbia", [Freedom House](#), 2024; Martin Krebbers, "Nach der Parlamentswahl in Serbien. Die Wirkung der Medienmacht", [Deutschlandfunk](#), 18.12.2023; Lily Lynch, «Serbien: Der Anschein von Demokratie», [Wahlanalyse Rosa Luxemburg Stiftung](#), 30.01.2024.

<sup>4</sup> Aleksa Tesic, "Serbia Imports Wireless Equipment Capable of Indiscriminate Mass Surveillance", [BIRN/Balkan Insight](#), 12.12.2024.

<sup>5</sup> CRTA, «Oko 60 odsto građana Srbije podržava proteste i blokade zbog pada nadstrešnice», [CRTA](#), 11.01.2025. / En anglais : "Around 60 percent citizens of Serbia support protests and blockades following the canopy collapse."

## Extraction du lithium et destruction de l'environnement

L'un des principaux points de protestation est l'extraction controversée du lithium. Le gouvernement serbe octroie des concessions minières à grande échelle à des entreprises internationales, alors même que les communautés locales craignent pour leurs moyens de subsistance. En 2022, des groupes de la société civile pro-européenne ont organisé des manifestations de masse à l'échelle nationale contre l'exploitation du lithium par le groupe minier anglo-australien Rio Tinto, qui fait l'objet de critiques internationales pour ses violations de l'environnement et des droits humains. La faiblesse des lois environnementales en Serbie permet aux entreprises d'opérer sans conditions strictes, ce qui cause de graves dommages écologiques. L'absence de valeurs limites pour le lithium dans les eaux et le mauvais contrôle de l'État aggravent la situation.

Malgré les protestations, le projet a été relancé après la victoire électorale de Vučić en 2023. La Cour constitutionnelle, contrôlée par le régime, a déclaré que l'arrêt des plans d'expansion était anticonstitutionnel. Si le régime a été critiqué après les élections pour la fraude électorale, l'UE et l'Allemagne ont rapidement adopté une rhétorique de partenariat étroit avec la Serbie. Le point culminant de cette attitude « complaisante » a été la visite du chancelier allemand Scholz à Belgrade le 19 juillet 2024 pour soutenir l'accord entre la Serbie et l'UE. La Serbie a été présentée comme une « garantie d'avenir pour le Green Deal européen ».<sup>6</sup>

## Revendications

1. Le PS Suisse exprime sa solidarité avec les étudiant-es et les lycéen-nes de Serbie qui descendent courageusement dans la rue pour défendre la démocratie, la liberté d'expression et la justice sociale. Il demande une véritable participation et la fin de la répression. Les autorités serbes doivent respecter la liberté de réunion et d'expression et prendre au sérieux les préoccupations des étudiant-es. Le mouvement de protestation appelle en outre la Commission européenne et le Parlement européen à prendre des mesures claires contre le régime autoritaire. Le PS soutient un avenir démocratique, solidaire et tourné vers l'Europe pour la Serbie.
2. Le PS demande qu'aucune autorisation d'exportation d'IMSI catchers ou d'autres technologies de surveillance ne soit accordée par la Suisse à la Serbie, afin de ne pas soutenir davantage la répression du mouvement de protestation.
3. Le PS s'engage en faveur de la protection de l'environnement et se prononce explicitement contre les projets d'extraction de matières premières qui sont imposés contre la volonté de la population locale. Cela concerne notamment des projets controversés comme l'exploitation du lithium par Rio Tinto, qui provoque des dommages écologiques massifs et des conflits sociaux.

---

<sup>6</sup> Linda Osusky, «Wenn Lithiumsicherung vor Demokratie geht», [Tagesspiegel Background](#), 09.10.2024; Vedran Dzihic, «Serbiens autoritärer Kurs: Wie der Lithium-Deal mit der EU das Land von Europa entfernt», [Heinrich Böll Stiftung](#), 25.09.2024.



4. Le PS se solidarise avec les groupes de population opprimés en Serbie, comme la communauté LGBTQIA+, les Sintés et les Roms, la population rurale et les femmes, et demande à la Serbie de respecter les droits humains.

**Recommandation de la Présidence** : accepter.

***Cosignataires** : Barbara Keller, SP BE, Beatrice Taubert, SP AG, Carlo Sommaruga, SP GE, Chandru Somsundaram, SP BE, Daniela Braun, SP Frauen Schweiz, Eleonora Trifunović, SP SH, Fabian Molina, SP ZH, Fabian Krzyzanowski, SP AG, Isi Fink von Heeren, SP Migrant:innen Schweiz, Lea Meister, SP Frauen Schweiz, Matthias Lubner, SP AG, Mia Jenni, SP AG, Mirjam Hostetmann, JUSO, Mirza Mezić, SP BE, Moana Mika, SP Frauen Schweiz, Momo Abdirahim, SP BE, Nicola Siegrist, SP ZH, Rosalina Müller, SP GR, Sandro Covo, Del. Parteirat, Shasime Osmani, SP BE, Sinem Gökçen, SP Migrant:innen Schweiz, Stefan Dietrich, SP AG, Tarek Naguib, SP Migrant:innen Schweiz, Ugur Diktas, SP AG, Virginia Köpflí, SP Frauen Schweiz*

## **R-4 SINEM GÖKÇEN ET D'AUTRES PERSONNES : POUR UNE SYRIE DÉMOCRATIQUE, PACIFIQUE ET SOLIDAIRE, ET POUR DE LA SOLIDARITÉ AVEC LE NORD ET L'EST DE LA SYRIE (ROJAVA)**

### **Situation humanitaire et détresse économique en Syrie**

La chute du dirigeant syrien Bachar el-Assad, en décembre 2024, a modifié jusque dans ses fondements mêmes la structure du pouvoir en Syrie. Le groupe islamiste Hayat Tahrir Al-Cham (HTC, Organisation de libération du Levant) a profité de la vacance de pouvoir ainsi créée pour s'emparer de grandes villes importantes, comme Alep, en menant une offensive fulgurante. La chute d'Assad a été rapide, mais l'avenir politique de la Syrie reste flou (Crisis Group, 2024). Selon l'organisation (d'aide contre la faim dans le monde) Welthungerhilfe (WHH), 12,9 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire, car elles ne peuvent pas se nourrir suffisamment sans soutien. La situation économique est désastreuse et la production agricole souffre énormément (Welthungerhilfe, rapport du 9 décembre 2024). Au milieu de cette crise, les ONG jouent un rôle central en fournissant un soutien dans les domaines des droits humains, de l'éducation et des soins médicaux, contribuant ainsi à la stabilisation et à la reconstruction du pays. Leur aide est indispensable pour répondre aux besoins de la population et promouvoir les structures démocratiques.

### **Droits des femmes et perspectives pour les jeunes**

En Syrie, les femmes continuent de subir de multiples formes de violence, notamment le mariage précoce (aussi appelé mariage d'enfants), le mariage forcé, le viol, la traite des êtres humains et l'esclavage. Le contexte juridique, politique, culturel et social contribue à la perpétuation de cette violence (AMICA, rapport, Frauen in Syrien (Les femmes en Syrie), 2021). Parallèlement, la jeunesse est fortement touchée par la crise persistante. Un grand nombre de jeunes sont à la recherche de meilleures conditions de vie et envisagent d'émigrer. Le manque de perspectives et l'insécurité persistante font que la génération des jeunes quitte de plus en plus le pays (Le Monde, 18.09.2024).

### **Les sanctions internationales et leurs effets**

Les sanctions internationales contre la Syrie ont un impact considérable sur l'aide humanitaire et la reconstruction. Après la chute d'Assad, l'Union européenne a décidé d'assouplir progressivement les sanctions, afin de faciliter l'aide humanitaire. Il reste toutefois à voir comment ces assouplissements seront mis en œuvre et quels seront leurs effets sur le soutien aux structures démocratiques (Frankfurter Allgemeine, 27.01.2025).

### **Défis et développements actuels dans le nord et l'est de la Syrie (Rojava)**

La région du nord et de l'est de la Syrie, aussi connue sous le nom de Rojava, est en proie à l'incertitude politique, aux menaces militaires et aux défis économiques. L'Administration autonome du nord et de l'est de la Syrie (Autonomous Administration of North and East Syria (AANES)) a été créée après la révolution du Rojava, en juillet 2012, lorsque les Kurdes et d'autres groupes de population se sont libérés du contrôle du régime d'Assad. L'AANES

repose sur les principes du fédéralisme démocratique, en mettant l'accent sur la démocratie locale de base, l'égalité des genres et une économie respectueuse de l'environnement, ainsi que sur la coexistence de différents groupes ethniques, dont les Arabes, les Assyrien-nes, les Arménien-nes et les Turkmènes. Cependant, malgré des progrès considérables dans des domaines tels que l'égalité des genres et la protection des minorités, l'AANES reste exposée à des menaces internes et externes importantes (Fondation Rosa-Luxemburg, Transformation unter erschwerten Bedingungen (La transformation dans des conditions devenues plus difficiles), rapport du 6 septembre 2022).

Les développements actuels en Syrie ont entraîné une déstabilisation de la région et les milices islamistes attaquent de plus en plus les régions kurdes, provoquant des déplacements massifs de la population kurde. Plus de 100 000 Kurdes sont en fuite vers l'est (Deutschlandfunk, 2024). De plus, la Turquie intensifie ses opérations militaires dans la région, ce qui a pour conséquence de nombreuses victimes civiles. Entre le 4 octobre 2024 et le 22 décembre 2024, 69 civil-es ont été tué-es dans des attaques turques (Société pour les peuples menacés, 2024).

Ces attaques ne sont pas uniquement dirigées contre des cibles militaires, mais touchent aussi souvent les infrastructures civiles, notamment les hôpitaux, les installations d'approvisionnement en eau et les écoles. Les rapports faisant état d'attaques ciblées contre des civil-es, y compris des journalistes, comme l'attaque mortelle par drone contre Gulistan Tara et Hêro Bahadîn, dans le nord de l'Irak, sont particulièrement inquiétants (Reporters sans frontières, 2024). De plus, la réduction délibérée du débit de l'Euphrate par la Turquie entraîne une pénurie d'eau et nuit considérablement à l'agriculture. Les camps de réfugié-es surpeuplés, comme Al-Hol, constituent un risque supplémentaire pour la sécurité (Human Rights Watch, 2024).

Des acteurs extérieurs, comme la Turquie, l'Iran, les États-Unis et Israël, cherchent à défendre leurs propres intérêts géopolitiques en Syrie, ce qui complique encore la situation. La Turquie s'oppose à toute forme d'autonomie kurde et a mené à plusieurs reprises des opérations militaires dans le nord et l'est de la Syrie. L'Iran s'efforce de conserver son influence en Syrie, pendant que les États-Unis et Israël poursuivent leurs propres objectifs stratégiques (Deutschlandfunk, 2024).

Les défis mentionnés ci-dessus illustrent la complexité et la dureté de la situation en Syrie. Un soutien continu et accru à la population touchée est essentiel si l'on entend rendre possibles la résistance aux attaques continues et le rétablissement de la paix, de la démocratie et de la justice.

## Revendications :

1. **Promouvoir une Syrie démocratique :** le PS Suisse agit pour que la Suisse mette à profit ses relations diplomatiques et sa tradition de promotion de la paix pour soutenir les efforts internationaux en faveur d'une Syrie démocratique et fédérale. Cela implique de soutenir les processus de dialogue entre les différents acteurs syriens et de promouvoir des projets visant à renforcer la société civile. La Suisse a une longue tradition dans la promotion militaire et civile de la paix et peut apporter son expertise dans les processus de médiation et de dialogue.
2. **Des ressources financières et logistiques pour les organisations non gouvernementales en Syrie :** le PS Suisse demande au Conseil fédéral de mettre à disposition des ressources financières et logistiques pour les organisations non gouvernementales présentes en Syrie qui s'engagent pour les droits humains, l'éducation et les soins médicaux. Une attention particulière doit être accordée à la promotion des organisations de femmes et de jeunes qui s'engagent pour la justice sociale et la participation politique.
3. **Évaluation des sanctions internationales existantes :** compte tenu de la situation d'urgence humanitaire à laquelle est confrontée la Syrie, le PS Suisse demande au Conseil fédéral de procéder à une évaluation des sanctions internationales existantes. L'objectif est de rendre possibles des facilités ciblées pour les livraisons d'aide humanitaire et les projets d'infrastructure civile. Les organisations humanitaires ne doivent pas être entravées dans leur mission par des sanctions financières. Le PS Suisse demande donc le développement d'un mécanisme de soutien ciblé aux structures démocratiques en Syrie, malgré les sanctions existantes.
4. **Nomination d'un-e représentant-e spécial-e :** afin de garantir une coordination efficace des activités de la Suisse en Syrie, le PS Suisse demande la nomination d'un-e représentant-e spécial-e pour la Syrie. Cette personne devra servir d'interface diplomatique pour le dialogue avec les acteurs syriens et internationaux, coordonner les activités humanitaires et de promotion de la paix de la Suisse et rendre compte régulièrement des progrès au Parlement ainsi qu'au public.
5. **Protection et soutien pour le nord et l'est de la Syrie :** le PS Suisse s'engage aux niveaux national et international pour la protection de l'Administration autonome du nord et de l'est de la Syrie (AANES) et soutient ses efforts pour une solution pacifique et démocratique en Syrie.
6. **Prise d'influence sur la politique étrangère suisse :** le PS Suisse s'engage auprès du Parlement fédéral et du Conseil fédéral pour que la Suisse utilise ses relations diplomatiques pour condamner les agressions militaires de la Turquie dans le nord et l'est de la Syrie. En outre, le PS Suisse s'engage activement pour la mise en place d'une zone de non-vol au-dessus de la Syrie afin de protéger la population civile des attaques aériennes.

7. **Promotion de l'aide humanitaire** : le PS Suisse s'engage pour que la Suisse étende son aide humanitaire à l'AANES, notamment dans les domaines de la reconstruction des infrastructures, des soins médicaux et du soutien aux réfugié-es.

**Recommandation de la Présidence** : accepter.

*Cosignataires* : Midia Piroti, SP Horgen, Fabian Molina, SP Zürich, Daniela Braun, SP Frauen Schweiz, Virginia Köpfli, SP Frauen Schweiz, Mandy Abou Shoak, SP Frauen Schweiz, Shasime Osmani SP Kt. Bern, Mirjam Hostetmann, JUSO, Nicola Siegrist, SP Zürich, Stefan Dieteich, SP Aargau, Mehmet Dogan, SP Migrant:innen Aargau, Lelia Hunziker, SP Aargau, Lea Schmidmeister, SP Aargau, Rolf Schmid, SP Aargau, Ugur Diktas, JUSO, Mesken Kahraman, SP Migrat:innen Solothurn

## R-5 DU PS MIGRANT-ES : POUR UN DROIT DE LA NATIONALITÉ MODERNE

Aujourd'hui, plus de 25 % des personnes qui vivent en Suisse n'ont pas de passeport suisse, bien que nombre d'entre elles soient nées ici. Le droit de la naturalisation suisse est semé d'obstacles, arbitraire, discriminatoire et indigne d'une démocratie<sup>7</sup>. La réforme du droit de la nationalité de 2018 a encore augmenté ces obstacles. Les personnes moins qualifiées, moins favorisées ou exerçant des emplois précaires ont vu leurs chances d'obtenir la naturalisation nettement diminuer. Certes, la part des personnes naturalisées titulaires d'un diplôme universitaire est passée de 33,5 % à 57 %. Cependant, la part des personnes n'ayant pas poursuivi de formation après la scolarité obligatoire a baissé de 23,8 % à 8,5 %. Avec plus de 41 % de sa population ayant une histoire migratoire — un chiffre en hausse —, la Suisse est indéniablement un pays d'immigration. Il est donc grand temps que le PS intensifie ses efforts en faveur d'un droit de la citoyenneté équitable<sup>8</sup>. **Afin de soutenir cet engagement le plus largement possible au sein du parti, il soutient un événement national sur un droit de la nationalité moderne, auquel sont également invité-es la société civile et les milieux scientifiques.**

**Le PS soutient l'initiative populaire « Pour un droit de la nationalité moderne (initiative pour la démocratie) ».** Pour la première fois depuis le lancement de l'initiative « Être solidaires » il y a 50 ans<sup>9</sup>, un mouvement de la société civile du nom d'Action Quatre Quarts revendique une politique progressiste en matière de droits de la nationalité<sup>10</sup> et a déposé le 21 novembre 2024 l'initiative populaire « Pour un droit de la nationalité moderne (initiative pour la démocratie) ». Celle-ci établit les bases constitutionnelles afin que toutes les personnes qui ont leur centre de vie en Suisse aient une chance équitable d'être pleinement reconnues et de participer à la société. Ce n'est qu'ainsi que nous parviendrons à préparer la démocratie de manière équitable pour l'avenir. L'initiative pour la démocratie représente une opportunité pour la social-démocratie de mettre la question des droits de la nationalité au cœur du débat politique.

**Le PS élabore un papier de position « Pour un droit de la nationalité moderne ».** Ce document examine de manière critique la politique actuelle en matière de citoyenneté et montre comment le parti peut contribuer davantage à établir des conditions sociales et institutionnelles favorables à une politique de citoyenneté progressiste. En s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et les principes socialistes, le PS formule des revendications pour une réforme des droits de la citoyenneté équitable et porteuse d'avenir, qui

---

<sup>7</sup> Fibbi, Rosita/von Rütte, Barbara/Wanner, Philippe : La naturalisation ordinaire en Suisse. Étude mandatée par la Commission fédérale des migrations CFM, Berne 2024.

<sup>8</sup> Institut Nouvelle Suisse INES : Argumentaire pour un nouveau droit de cité, Berne 2024.

<sup>9</sup> Espahangizi, Kijan : Ein Civil Rights Movement in der Schweiz? Das vergessene Erbe der Mitenand-Bewegung (1974-1990), dans : Blog Institut Neue Schweiz INES, Berne 2018, disponible sur : [https://institutneue-schweiz.ch/De/Blog/178/Espahangizi\\_Mitenand](https://institutneue-schweiz.ch/De/Blog/178/Espahangizi_Mitenand) (consulté en octobre 2024).

<sup>10</sup> Voir le manifeste de l'Action Quatre Quarts sur : <https://www.aktionviertel.ch/fr/> (consulté en octobre 2024).

favorise l'inclusion sociale sans discrimination. La lutte pour l'égalité des droits de la nationalité et la participation pour toutes et tous devient une priorité politique du PS, accompagnée d'objectifs et de mesures concrètes.

**La direction du parti soutient activement les objectifs de l'initiative pour la démocratie.**

L'engagement en faveur d'une citoyenneté moderne est un projet de long terme. Les chances de succès dépendent avant tout de la volonté des organes et de la direction du parti de promouvoir et de lutter pour cette cause chaque fois que l'occasion se présente. L'engagement en faveur d'une révision moderne des droits de la nationalité nécessite de la persévérance et des moyens politiques, financiers et humains. La direction du parti, en particulier la Présidence du PS, se fixe pour tâche, en collaboration avec les sections, de s'engager dans les années à venir en faveur de l'initiative pour la démocratie et de ses objectifs. Elle œuvrera également, au niveau cantonal et communal, pour des améliorations juridiques et administratives dans l'accès à la citoyenneté.

**Dans la mesure où le Conseil fédéral et le Parlement ne soutiennent pas l'initiative pour la démocratie, le Groupe socialiste aux Chambres fédérales s'engage en faveur d'un contre-projet direct ou indirect.**

Il existe de nombreuses possibilités d'améliorer l'accès actuel à la citoyenneté. Au niveau fédéral, il est possible, en modifiant les bases constitutionnelles, de prévoir notamment : l'acquisition automatique de la nationalité à la naissance ou lors de l'adoption ; un droit à la naturalisation après moins de 10 ans de résidence ; la naturalisation facilitée pour la deuxième génération ; la naturalisation facilitée après une longue durée de résidence ainsi que pour les personnes sans perspective de retour ou les apatrides. En outre, les délais de séjour cantonaux ou communaux peuvent être interdits et remplacés par des délais de séjour au niveau fédéral. Sans modification de la Constitution, plusieurs changements peuvent être introduits par une révision de la loi, tels que : la suppression de tout lien entre le droit de séjour ou de citoyenneté et les droits sociaux, notamment la perception de l'aide sociale ; l'abandon de l'exigence d'autorisation d'établissement comme condition formelle de naturalisation ; la réduction de la durée de séjour exigée par le droit fédéral et la suppression des délais de séjour supplémentaires au niveau cantonal ou communal ; l'assouplissement de certains critères d'intégration ; l'adaptation des critères pour la troisième génération ; l'allègement des conditions pour les apatrides, les réfugiés et les enfants ; l'interdiction des naturalisations par l'assemblée communale ; l'obligation pour le Secrétariat d'État aux migrations d'informer activement toutes les personnes qui remplissent les conditions formelles pour une naturalisation.

**Sections cantonales et communales : s'engager pour des améliorations du droit de la nationalité au niveau cantonal et communal.**

L'objectif à long terme est que l'octroi de la citoyenneté relève de la compétence exclusive de la Confédération. Tant que ce n'est pas le cas, les sections sont encouragées à s'engager pour des assouplissements au niveau cantonal et communal, notamment : la naturalisation gratuite des enfants, des adolescentes et des jeunes adultes ainsi qu'une baisse significative des émoluments pour toutes et tous ; l'abaissement des délais de séjour cantonaux et communaux au minimum légal fédéral ; la prise en compte du séjour à l'ancien domicile en cas de déménagement dans une

nouvelle commune ou un nouveau canton ; l'obligation d'établir un procès-verbal des naturalisations ; l'intégration des services de conseil à la naturalisation comme une partie obligatoire des Programmes d'intégration cantonaux (PIC) ; l'assouplissement des critères d'intégration, comme la suppression de l'exigence d'indépendance vis-à-vis des aides sociales et l'abaissement du niveau de connaissances linguistiques requis ; la mise en place de politiques d'informations inclusives par les autorités à l'égard de la population sans passeport suisse ; la suppression de la compétence des assemblées communales en matière de naturalisation ; ainsi que l'introduction du droit de vote pour les résident-es étranger-ères.

**Recommandation de la Présidence** : accepter.

*La Résolution des PS Migrant-es est soutenue par les Femmes socialistes, le PS60+, la JS Suisse et le PS queer.*



## Die Internationale

Wacht auf, Verdammte dieser Erde,  
die stets man noch zum Hunger zwingt!  
Das Recht wie Glut im Kraterherde  
nun mit Macht zum Durchbruch dringt.  
Reinen Tisch macht mit dem Bedränger!  
Heer der Sklaven, wache auf!  
Ein Nichts zu sein, tragt es nicht länger,  
alles zu werden, strömt zuhauf!

Völker hört die Signale!  
Auf zum letzten Gefecht!  
Die Internationale  
erkämpft das Menschenrecht!

Es rettet uns kein höh'res Wesen,  
kein Gott, kein Kaiser, noch Tribun.  
Uns aus dem Unrecht zu erlösen,  
können wir nur selber tun!  
Leeres Wort: der Armen Rechte!  
Leeres Wort: der Reichen Pflicht!  
Unmündig nennt man uns und Knechte,  
dann tragt die Schmach nun länger nicht!

Völker hört die Signale!  
Auf zum letzten Gefecht!  
Die Internationale  
erkämpft das Menschenrecht!

In Stadt und Land, Ihr Arbeitsleute,  
wir sind die stärkste der Partei'n.  
Die Müssiggänger schiebt beiseite!  
Diese Welt muss unser sein;  
unser Blut sei nicht mehr Raben  
und der mächt'gen Geier Frass!  
Erst wenn wir sie vertrieben haben,  
dann scheint die Sonn' ohn' Unterlass!

Völker hört die Signale!  
Auf zum letzten Gefecht!  
Die Internationale  
erkämpft das Menschenrecht!

## L'Internationale

Debout les damnés de la terre !  
Debout les forçats de la faim !  
La raison tonne en son cratère...  
C'est l'éruption de la fin.  
Du passé faisons table rase !  
Foule esclave, debout, debout :  
le monde va changer de base,  
nous ne sommes rien, soyons tout.

C'est la lutte finale.  
Groupons-nous et demain,  
l'internationale sera le genre humain !

Il n'est pas de sauveurs suprêmes :  
Ni Dieu, ni César, ni tribun.  
Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes,  
Décrétons le salut commun !  
Pour que le voleur rende gorge.  
Pour tirer l'esprit du cachot.  
Soufflons nous-mêmes notre forge :  
Battons le fer quand il est chaud !

C'est la lutte finale.  
Groupons-nous et demain,  
l'internationale sera le genre humain !

Hideux dans leur apothéose,  
les rois de la mine et du rail  
Ont-ils jamais fait autre chose,  
Que dévaliser le travail ?  
Dans les coffres-forts de la bande,  
ce qu'il a créé s'est fondu.  
En décrétant qu'on le lui rende,  
Le peuple ne veut que son dû !

C'est la lutte finale.  
Groupons-nous et demain,  
l'internationale sera le genre humain !